

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de communes :

en exercice : 47

présents : 31

pouvoirs : 13

votants : 44

L'an deux mille dix-neuf, le six février à 19 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Sèvre & Loire,

Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle Frédéric Praud au Loroux-Bottereau

sous la présidence de M. Pierre-André PERROUIN, Président

Date de la convocation : 31 janvier 2019

Présents :

MM PERROUIN, SABOURIN, LUCAS, COIGNET, BALEYDIER, JOUNIER, BOUHIER, TEURNIER, BARON, MABIT, LAUMONIER, CORBET, ROCHET, RIVERY, RINEAU, AGASSE, MARCHAIS J.P., POUPELIN, AUBRON, LEGOUT, BUZONIE,

MMES LERAY, BABIN, TESSERAU, HOUSSIN, CHOBLET, VIVANT, PETITEAU, MOSTEAU, CHARRIER, LE POTTIER.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme BRAUD (pouvoir à Mr LUCAS), Mme MENARD (pouvoir à Mr SABOURIN), Mr GICQUEL (pouvoir à Mr TEURNIER), Mr RIPOCHE (pouvoir à Mme CHOBLET), Mr BERTIN (pouvoir à Mr MABIT), Mme MEILLERAI-PAGEAUD (pouvoir à Mme VIVANT), Mr ROUSSEAU (pouvoir à Mr CORBET), Mme DAVIOT (pouvoir à Mr ROCHET), Mme SECHER (pouvoir à Mr RIVERY), Mr BARAUD (pouvoir à Mr RINEAU), Mr SERISIER (pouvoir à Mme PETITEAU), Mme GILBERT (pouvoir à Mme MOSTEAU), Mr MARCHAIS J. (pouvoir à Mr POUPELIN).

Absentes excusés : MMES ARBERT, LACOSTE, PEROCHEAU.

Est nommée secrétaire de séance : Mme Brigitte PETITEAU

Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et L.5211-36,

Vu l'article 19 du règlement intérieur du Conseil Communautaire, adopté par délibération n° D.20170118-01 du 18 janvier 2017,

Le Débat d'Orientations Budgétaires doit avoir lieu au sein du Conseil Communautaire dans les deux mois précédant le vote du budget, et porter sur :

- les orientations générales du budget 2019,
- les engagements pluriannuels envisagés,
- l'évaluation et les caractéristiques de la dette.

Il fait état de la situation financière de la Collectivité et donne lieu à des discussions sur la stratégie financière.

Mr Poupelin, vice-Président en charge des finances, présente les éléments du Débat d'Orientations Budgétaires.

Le Conseil Communautaire :

- **PREND ACTE** des orientations budgétaires 2019 des budgets de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, et du rapport annexé à la présente.

Fait à Vallet, le 6 février 2019

Le Président

Pierre-André PERROUIN



Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission en
préfecture le **11 FEV. 2019**

de son affichage le **11 FEV. 2019**

Accusé Réception
Préfecture, via FAST, le :

11 FEV. 2019